



**BUILDING TRUST** 



## POURQUOI L'ÉPAISSEUR EST IMPORTANTE

L'épaisseur de la membrane d'une toiture est un élément crucial pour sa longévité, sa durabilité et sa soudabilité. Les surfaces de toitures doivent pouvoir résister aux conditions climatiques et météorologiques difficiles dont l'humidité, la température, le rayonnement solaire et le vent. Au fil du temps, ces forces s'allient pour vieillir les membranes, avec notamment une perte d'épaisseur pour tous les produits. Assumant que tous les autres facteurs sont égaux, une membrane plus épaisse permet de résister à ces forces pendant plus longtemps. Les membranes plus épaisses peuvent aussi mieux résister aux poinçonnements et à l'abrasion.

## LE RÉSULTAT EST PROPORTIONNEL À CE QUE VOUS PAYEZ

Le cabinet d'ingénieurs conseils Simpson Gumpertz & Heger ont effectué des essais sur 15 membranes de toitures thermoplastiques en 1998. Ils en ont conclu que seules les membranes en pleine adhérence et fixées mécaniquement Sarnafil et une autre membrane avaient l'épaisseur indiquée sur leurs étiquettes. Toutes les autres membranes ne répondaient pas non plus à cette norme (voir Labeled vs Measured Thickness—1998).

Des essais effectuées en 2013 à l'interne par Sika et concernant la plupart de ces mêmes membranes unicouche (voir *Labeled vs Measured Thickness –2013*) ont indiqué que rien n'avait changé. Encore une fois seules les membranes Sarnafil et une autre membrane avaient l'épaisseur indiquée sur l'étiquette.

Le programme d'épaisseur garantie de Sika s'applique à toutes les membranes Sarnafil. L'épaisseur de la membrane est mesurée tel que spécifié par la norme ASTM D751, la méthode d'essai spécifiée dans la norme ASTM PVC standard D4434. Si une membrane Sarnafil mesure moins que l'épaisseur spécifiée sur l'étiquette conformément à la norme ASTM D751 au moment de la mise en œuvre, Sika remboursera au propriétaire du bâtiment une somme égale à 0,05 \$ par pi² pour la quantité de matériau mesurant moins que l'épaisseur spécifiée sur l'étiquette, jusqu'à concurrence de 5 000 \$.

## UNE HISTOIRE D'INNOVATION ET DE PERFORMANCE

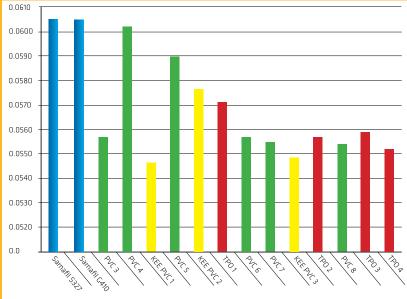
Le programme d'épaisseur garantie de Sika n'est que la dernière innovation relative à la membrane Sarnafil. Sarnafil a été introduite sur le marché il y a plus de 50 ans, c'était à l'époque la première membrane thermoplastique renforcée de toile au monde et elle a révolutionné l'industrie des couvertures monocouche.

Ce programme d'épaisseur garantie garantit que les architectes et les conseillers en couverture ont confiance dans les produits spécifiés et que les propriétaires de bâtiments en ont pour leur argent. Les membranes Sarnafil doivent se montrer à la hauteur sinon, la société devra payer. Sika le garantit.

Labeled vs. Measured Membrane Thickness (épaisseur de membrane spécifiée sur l'étiquette vs. mesurée) Simpson Gumpertz & Heger, Inc., 1998

Produit	Épaisseur spécifiée sur l'étiquette	Épaisseur mesurée	Déviation de l'épaisseur par ra port à l'étiquet	Déviation de ap- l'épaisseur par rap- te port à l'étiquette (%)
Sarnafil S-327	48 Mils	48 Mils	-	-
Sarnafil G-410	48 Mils	49 Mils	+ 1 Mils	2,1 % de plus
PVC 3	50 Mils	40 Mils	- 10 Mils	20,0 % de moins
PVC 4	50 Mils	44 Mils	- 6 Mils	12,0 % de moins
PVC 5	40 Mils	34 Mils	- 6 Mils	15,0 % de moins
PVC 6	48 Mils	43 Mils	- 5 Mils	10,4 % de moins
TP0 1	45 Mils	43 Mils	- 2 Mils	4,4 % de moins
PVC 7	50 Mils	46 Mils	- 4 Mils	8,0 % de moins
PVC 8	48 Mils	40 Mils	- 8 Mils	16,6 % de moins
PVC 9	35 Mils	28 Mils	- 7 Mils	20,0 % de moins
TPO 2	45 Mils	43 Mils	- 2 Mils	4,4 % de moins
PVC 10	36 Mils	33 Mils	- 3 Mils	8,3 % de moins
TPO 3	45 Mils	42 Mils	- 3 Mils	6,6 % de moins
TP0 4	45 Mils	46 Mils	+1 Mils	2,2 % de plus
TPO 5	45 Mils	31 Mils	- 14 Mils	31,1 % de moins

Labeled vs. Measured Membrane Thickness (épaisseur de membrane spécifiée sur l'étiquette vs. mesurée) - All Membranes Labeled 60 Mil (toutes les membranes étiquetées 60 mils) Sika Corporation • Toitures, 2013



Les renseignements et, notamment, les recommandations touchant l'application et l'utilisation ultime des produits Sika sont communiqués de bonne foi, sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika, et concernent les produits entreposés, maniés et appliqués dans des conditions normales, dans le délai d'utilisation prescrit. Dans la pratique, les matériaux, les substrats et les conditions réelles du site peuvent varier de manière substantielle. Par conséquent, Sika n'offre aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la convenance à un usage particulier et décline toute responsabilité relativement aux renseignements, aux recommandations et aux conseils fournis. Les droits exclusifs des tiers doivent être respectés. Sika accept toutes les commandes sous réserve de ses modalités de paiement et de livraison courantes. Les utilisateurs doivent toujours consulter la plus récente version de la Fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site Internet à www.sika.ca.

